

## **Rapport du jury académique du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur académique (CAFFA)**

### **Session 2018**

Rapport de jury présenté par :  
Philippe MAHEU, IA-DASEN des Hautes Alpes  
Président du jury

#### ***TEXTES DE REFERENCE***

- Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nominations des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique.
  - Arrêté du 20 juillet 2015 portant organisation du certificat d'aptitudes aux fonctions de formateur académique (CAFFA).
  - circulaire 2015-109 du 21-07-2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur Académique (CAFFA).
- Ces trois textes sont parus au BOEN 30 du 23 juillet 2015.

La session 2018 est la troisième organisée dans l'académie d'Aix-Marseille pour l'obtention de la certification aux fonctions de professeur formateur académique.

Le présent rapport présente quelques données statistiques sur la typologie des candidats de la session 2018 et vise à éclairer ces derniers sur les attentes du jury et à les conseiller sur la préparation à ces épreuves.

Chaque année le jury problématise son propos sur quelques points particuliers. Il est donc recommandé aux candidats de ne pas s'en tenir à la lecture du présent rapport, mais de s'appropriier également les rapports du jury des sessions antérieures.

## STATISTIQUES

### Épreuve d'admissibilité

Résultats	Total	Abandon	Non admis	Admis
Inscrits formation	65	11 (17%)	21 (32%)	33 (51%)
Non-inscrits formation	31	19 (61%)	4 (13%)	8 (26%)

### Épreuves d'admission

#### Résultats 2018

Résultats	Total	Abandon	Admis	Non Admis
Inscrits formation	35	6 (17%)	23 (66%)	6 (17%)
Non-inscrits formation	12	<b>12 (100%)</b>	0	0

### REMARQUE PREALABLE

La session 2018 était la dernière sous cette forme d'organisation. Pour les candidats inscrits à la formation, la session 2019 sera adossée à un master MEEF, métier de l'enseignement et de la formation, option 4 ingénierie de la formation. Pour plus de détail, veuillez consulter la maquette de l'ESPE à cette adresse.

<https://espe.univ-amu.fr/fr/mention-4-meef-pratiques-ingenierie-formation>

### L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

L'épreuve d'admissibilité prend appui sur un dossier fourni par le candidat, lequel comprend un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes) et le(s) rapport(s) d'inspection. Elle consiste en un exposé de 15 minutes suivi d'un entretien de 30 minutes avec le jury (4 membres). Un ordinateur et un vidéo projecteur sont mis à la disposition des candidats qui souhaitent utiliser une présentation numérique en appui de leur exposé. Les épreuves ont eu lieu les 13 et 14 mars 2018, les candidats devaient remettre leur rapport en le déposant sur un espace partagé au plus tard le 23 février.

Le jury évalue le rapport d'activité, l'exposé réalisé par le candidat ainsi que l'entretien consécutif (cf. grille académique d'évaluation épreuve d'admissibilité CAFFA session 2018, annexe1 du présent rapport). Cette évaluation ne donne pas lieu à une notation. Les candidats dont la prestation a été jugée satisfaisante sont déclarés admissibles.

## **LES EPREUVES D'ADMISSION**

Deux épreuves sanctionnent l'année de préparation à l'admission du CAFFA.

- Une épreuve pratique. Les candidats ont le choix entre l'analyse d'une séance d'un étudiant, d'un stagiaire ou d'un néo titulaire ou l'animation d'une action de formation.
- La rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel.

Pour la session 2018, les épreuves pratiques ont débuté à compter de janvier 2018, préalablement aux dates de soutenance des mémoires, le 14 mai 2018.

Les candidats devaient déposer leur mémoire sur un espace partagé avant le 1<sup>er</sup> mai 2018.

Ces deux épreuves visent à apprécier le degré de maîtrise par les candidats des compétences déclinées dans le référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnel enseignants et éducatifs (annexe 1 de la circulaire du 21-07-2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur).

Ces compétences sont regroupées en quatre domaines :

1. Penser, concevoir, élaborer
2. Mettre en œuvre, animer
3. Accompagner l'individu et le collectif
4. Observer, analyser et évaluer

Pour être déclaré admis, les candidats doivent attester d'un degré de maîtrise suffisant dans chacun de ces quatre domaines de compétence (au moins 2,5/5). Le jury apprécie également la capacité des candidats à intégrer le numérique au service de la formation (minoration ou majoration de la note jusqu'à 2 points).

Au final, pour être admis les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 12.

### **Première épreuve d'admission : l'épreuve pratique professionnelle suivie d'un entretien.**

Deux examinateurs qualifiés (un inspecteur second degré de la discipline ou domaine du candidat et un professeur formateur académique) évaluent cette l'épreuve.

Analyse de séance.

- le candidat et le jury assiste à la séance.
- A l'issue de la séance, le candidat propose au professeur ou au néo titulaire son analyse de la séance dans une visée formative (30 minutes).
- Au terme de cette analyse, le jury s'entretient avec le candidat (30 minutes).

Animation d'une action de formation.

- Le jury assiste à une séquence d'une action de formation (1h30 à 2h).
- A l'issue de cette séance le jury s'entretient avec le candidat (30 minutes).

### **Deuxième épreuve d'admission : la rédaction et la soutenance du mémoire professionnel.**

#### **Le mémoire**

La circulaire 2015-110 précise le cadre dans lequel doit s'inscrire le mémoire, la forme attendue :

- un travail personnel de réflexion portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation qui implique un engagement personnel du candidat pour réfléchir à sa pratique et l'améliorer.
- 20 à 30 pages hors annexes.

Le jury attend que ces préconisations soient strictement respectées.

### **L'exposé et l'entretien**

Le candidat dispose de 15 minutes pour présenter son travail aux 4 membres du jury (1 inspecteur second degré, 1 inspecteur 1<sup>er</sup> degré, 1 chef d'établissement, 1 professeur formateur académique) qui ont préalablement lu le mémoire. Les candidats disposent d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur pour illustrer leur propos au cours de l'exposé.

A l'issue de l'entretien les membres du jury interrogent le candidat pendant 30 minutes.

L'élément relevé le plus souvent par le jury est une projection insuffisante dans le métier de formateur. Il est fréquent que les candidats aient une mauvaise compréhension de l'enjeu de l'examen, confondue avec une validation d'un niveau technique dans la discipline d'enseignement. De fait, certains des candidats adoptent une posture plus adaptée à une soutenance d'agrégation ou de thèse que celle d'un formateur. Ils n'envisagent pas d'intervenir sur demande de l'encadrement pour des formations hors de leur domaine d'expertise pure. Par exemple, ils ne se projettent pas dans l'animation de formations générales ou transversales (évaluation, différenciation, gestion de classe...).

Trois points doivent retenir l'attention des candidats aux prochaines sessions de l'admission au CAFFA, sans pour autant négliger les conseils qui ont pu être énoncés dans le rapport 2017.

1. Adopter une attitude réflexive s'inscrivant dans une démarche professionnelle de futur formateur.  
Cette dimension est primordiale, elle permet de valider des compétences qui pourront s'exprimer dans la durée. Elle suppose que les candidats dépassent une présentation narrative d'une action de formation par exemple, pour analyser et interroger la validité d'un dispositif de formation (analyse des besoins des formés, choix des contenus, des modalités, évaluation de la formation) au regard des données de la recherche, des besoins de l'institution.
2. Cohérence épreuve pratique – mémoire.  
Il est souhaitable que l'objet du mémoire prenne appui sur l'épreuve de pratique professionnelle. Le travail de recherche et l'action d'accompagnement ou de formation se nourrissent et s'enrichissent mutuellement.
3. Les usages pertinents du numérique.  
Il n'est pas attendu des candidats qu'ils limitent l'usage du numérique à un diaporama support de l'exposé. Les candidats doivent attester d'une maîtrise affirmée du numérique au service de la formation.  
Il est conseillé aux candidats de la session 2018 de faire figurer en annexe de leur mémoire (une page maximum), un descriptif de leurs activités liées à l'usage du numérique.

Quelques critères qui définissent une prestation très satisfaisante ou insuffisante :

Prestation très satisfaisante :

- une durée d'entretien respectée
- un exposé sobre et dynamique
- échange constructif et vivant avec le jury
- volonté du candidat d'élargir son sujet et d'évaluer avec objectivité son dispositif d'étude
- un support numérique qui amène un autre regard, qui ouvre à d'autres problématiques
- une projection sans ambiguïté dans le métier de formateur
- savoir analyser ses pratiques sans concession
- savoir mobiliser ses connaissances et sa réflexion face aux situations d'élargissement proposées
- un usage du numérique pertinent et raisonné

Prestation insuffisante :

- problématique du mémoire qui interroge quant à sa pertinence
- exposé qui reprend le rapport d'activités sans rien amener de nouveau
- lecture de notes qui nuit à l'implication du jury dans le propos
- pas de plan clair ni annoncé, une introduction inexistante ou une conclusion bâclée
- ne pas être capable d'ouvrir à d'autres problématiques
- un candidat qui ne connaît pas les évolutions récentes ou à venir du système éducatif
- un mémoire qui ne s'appuie pas sur une réelle action de formation menée par le candidat (action réalisée n-2 ou envisagée pour le futur)

ANNEXES

Candidat (NOM d'usage, Nom de naissance, Prénom) : \_\_\_\_\_

Date de l'épreuve : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_ Commission : \_\_\_\_\_

**Grille académique d'évaluation épreuve d'admissibilité CAFFA session 2018**

**Capacités à sélectionner et à articuler les activités présentées au regard du référentiel métier du formateur**

**Capacités à mettre en avant une activité problématisée.**

**Capacités à se distancier, à transférer ou à modéliser la (les) activité(s) présentées.**

**Capacités à se projeter dans sa nouvelle fonction, d'incarner une posture de formateur.**

**Commentaires rapport d'activité**

**Commentaires exposé**

**Commentaires entretien**

## CAFFA Admission Session 2018.

### Evaluation de l'épreuve pratique : Analyse de séance

Echelle d'évaluation des différents items de la compétence :

**TI** : Très insuffisant / **I** : Insuffisant / **S** : Satisfaisant / **TS** : Très satisfaisant

<b>ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE : Analyse de séance</b>					
<b>A- <u>Entretien du candidat avec le stagiaire</u></b>		<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
	Qualité de l'analyse de la séance				
	Dialogue constructif				
	Remarques hiérarchisées				
	Conseils pertinents et opérationnels				
	Pertinence des pistes de réflexion et du prolongement proposé				
<i>Commentaire</i>					
<b>B- <u>Entretien du candidat avec le jury</u></b>		<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
	Analyse distanciée de l'entretien avec le stagiaire				
	Justification des choix opérés				
	Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle				
	Reconstruction de l'entretien avec le stagiaire				
<i>Commentaire</i>					
<b>INTEGRATION DU NUNERIQUE</b>		<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
	Qualité et pertinence de l'usage du numérique				
<i>Commentaire</i>					

## CAFFA Admission Session 2018.

### Evaluation de l'épreuve pratique : Animation d'une action de formation

Echelle d'évaluation des différents items de la compétence :

**TI** : Très insuffisant / **I** : Insuffisant / **S** : Satisfaisant / **TS** : Très satisfaisant

<b>ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE : Animation d'une action de formation</b>					
<b>A- Animation de l'action</b>		<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
	Traitement de la problématique au regard des objectifs annoncés				
	Ancrage dans le cadre de référence et le contexte d'exercice				
	Capacité à accompagner un collectif professionnel				
	Qualité de l'animation et des interactions				
	Utilité des supports et des outils mobilisés				
<i>Commentaire</i>					
<b>B- <u>Entretien avec le jury</u></b>		<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
	Analyse distanciée de l'action de formation				
	Justification des choix opérés				
	Inscription de l'action de formation dans la durée				
	Ecoute, sens du dialogue et capacité à entrer dans un échange professionnel				
<i>Commentaire</i>					
<b>INTEGRATION DU NUMERIQUE</b>		<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
	Qualité et pertinence de l'usage du numérique				
<i>Commentaire</i>					

## CAFFA Admission Session 2018.

### Grille d'évaluation critériée du mémoire.

**TI** : Très insuffisant / **I** : Insuffisant / **S** : Satisfaisant / **TS** : Très satisfaisant

<b>MEMOIRE</b>		<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
	Qualité du questionnement et des hypothèses envisagées				
	Qualité formelle du mémoire				
	Méthodologie précise et rigoureuse, étayée par des références théoriques				
	Intérêt du dispositif expérimenté				
	Traitement, analyse et interprétation des données recueillies				
<i>Commentaire</i>					
<b>SOUTENANCE DU MEMOIRE</b>		<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
	Qualité de la communication				
	Analyse distanciée du travail (points forts, points faibles)				
	Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle				
	Mise en perspective, projection dans le métier de formateur				
<i>Commentaire</i>					
<b>INTEGRATION DU NUNERIQUE</b>		<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
	Qualité et pertinence de l'usage du numérique				